

# **Positionnement initial de la négation dans la phrase en latin, grec et moyen-égyptien**

**Marie-Ange JULIA**  
**(Lycée Henri IV)**  
**marieange.julia@free.fr**

## **RÉSUMÉ**

Cet article s'attache à l'examen d'énoncés négatifs sémantiquement proches dans trois langues apparentées et non apparentés, à un stade archaïque de leur histoire, afin de déterminer et de comprendre la position la plus fréquente de la négation « standard » et de la négation « prohibitive ». Il apparaîtra que ces négations, qui présentent en outre des bases phonologiquement comparables, sont le plus souvent, si ce n'est toujours, en position initiale d'énoncé, ce qui entre en conflit avec l'affirmation que la négation i.-e. était préverbale. Nous tenterons de dépasser cette dualité en considérant, non la position de la négation, mais son positionnement et de mettre ce dernier en relation avec un choix énonciatif du locuteur, entre deux modalités de base, l'affirmation et la négation.

### **Mots-Clefs**

négation, affirmation, position initiale, énonciation

## **SUMMARY**

The aim of this work is to investigate negative statements in three languages, Greek, Latin and Middle Egyptian, in the archaic stage of each language. The "standard" and "prohibitive" negations are most often or always in the initial position. We attempt to relate their initial positioning in relation to a speaker's enunciative choice between two basic modalities, affirmation and negation.

### **Key-Words**

negation, affirmation, initial position, enunciation

## 1. INTRODUCTION

Dès les premiers ouvrages sur la syntaxe indo-européenne, on s'est attaché à déterminer la place de la négation en indo-européen, malgré les attestations historiques fort divergentes de celle-ci selon les langues et selon l'époque considérée. Pour R. Delbrück (1897 : 521), J. Friedrich (1960 : 145), W. P. Lehmann (1974 : 124)<sup>1</sup>, la négation i.-e. était communément préverbale (comme fr. *n'est*), mais elle pouvait aussi se placer initialement, dans des contextes emphatiques ou à la suite d'un placement tardif.

Dans le même temps, on s'est étonné de la fréquence de la position initiale de la négation en sanskrit<sup>2</sup>, en grec<sup>3</sup>, en tokharien, jusqu'à parfois soutenir la tendance générale des langues à exprimer la négation dans la phrase le plus tôt possible<sup>4</sup>. Pourtant on a rejeté cette position initiale comme première historiquement, sans l'expliquer objectivement<sup>5</sup>.

L'étude du *positionnement* de la négation, non plus au sein d'une seule langue, mais d'au moins trois langues anciennes peut-elle éclairer le dossier ? Afin de répondre à cette question, nous tenterons d'abord d'établir des fréquences de positionnement des différentes négations, dans le but de déterminer la position la plus fréquente de chacune d'entre elles, dans trois textes de trois langues apparentées et non apparentées (latin, grec et moyen-égyptien), à un stade archaïque de leur attestation ; puis de croiser les résultats afin de proposer un autre angle d'approche, qui peut soutenir le positionnement initial de la négation comme premier, avant que celle-ci subisse éventuellement différents déplacements dans l'énoncé au cours de l'histoire de la langue. Sans jamais oublier la structure syntaxique dans laquelle prend place la négation, nous considérerons avant tout la structuration énonciative dans laquelle s'inscrit l'opération dialogale de négation.

---

<sup>1</sup> L'auteur prend pour exemple du placement préverbal archaïque de la négation lat. *nōlo* < *ne uōlo*, exemple ambigu car, entre autres chez Plaute, *nolo* est le plus souvent utilisé en réponse ou précède la proposition infinitive ; donc *ne-* se retrouve en position initiale d'énoncé, outre sa position préverbale.

<sup>2</sup> J. GONDA (1951 : 48) : « Souvent *na* se trouve en tête de la phrase ».

<sup>3</sup> A. C. MOORHOUSE (1959 : 69-137).

<sup>4</sup> L. HORN (1989).

<sup>5</sup> La conclusion de A. C. MOORHOUSE (1959 : 90) selon laquelle, en indo-européen, la négation initiale clairement prédominait (à la suite de R. DELBRÜCK (1897), comme le prouve l'association de la négation et de la coordination dans lat. *neque*), même si le grec a innové en privilégiant ensuite la position préverbale, n'est pas validée par J. GONDA (1963 : 290).

## 2. PRÉSENTATION DES TROIS BASES NÉGATIVES

Par un pur hasard ou une étrange coïncidence, les trois langues anciennes auxquelles nous nous intéressons partagent trois bases servant à la négation de proposition ou de mot. Nous parlons de base, non de « racine », pour éviter de supposer un héritage commun à des familles de langues différentes, indo-européenne et chamito-sémitique.

### 2.1. Attestations en langue

Les trois bases /n/, /m/ et /u/ sont attestées par le moyen-égyptien, la langue la plus anciennement attestée de toutes celles qui sont présentées dans le tableau ci-dessous. Le grec offre aussi les trois bases, si on inclut le préverbe négatif ; le latin, la langue la plus récente des trois considérées ici, n'en a plus qu'une. Si, pour la négation de proposition, le grec a /m/ et /u/, comme l'arménien, le sanskrit a /n/ et /m/, le tokharien A seulement /m/ et le vieil-irlandais et le gotique seulement /n/.

	m.-ég.	gr.	lat.	arm.	skr.	tokh. A	hitt.	v.-irl.	got.
/n/	<i>n, nn</i>	(v-/ á(v)-) <sup>6</sup>	<i>nōn, nē, nec<sup>1</sup> et nec<sup>2</sup>, neque, (-ne ?)</i>		<i>ná</i>	<i>mā</i>	<i>natta</i>	<i>na, ni</i>	<i>ni</i>
/m/	<i>m</i>	μη		<i>mi</i>	<i>mā</i>	<i>mar</i>	<i>lē (?)</i>		
/u/	<i>w / β</i>	ού(κ, χ, κι, χι)		<i>oč'</i>					

### 2.2. Usages en langue

Les langues i.-e. n'ont pas utilisé chaque base de la même manière : /n/ sert en latin ou en vieil-irlandais aussi bien à la négation dite non marquée, neutre ou standard, qu'à la négation prohibitive, avec des variantes modales, alors que cette même base ne sert qu'à la négation non marquée du sanskrit, tandis que le tokharien A pour la même négation non marquée utilise la base /m/.

Négations	m.-ég.	gr.	lat.	arm.	skr.	tokh. A	hitt.	v.-irl.	got.
<b>standard<sup>7</sup></b>	<i>n et nn</i>	ού(κ, χ, κι,	<i>nōn, nec,</i>	<i>oč'</i>	<i>ná</i>	<i>mā</i>	<i>(natta)</i>	<i>ni</i>	<i>ni</i>

<sup>6</sup> L. H. GRAY (1925 : 119-122) et J. PUHVEL (1953).

<sup>7</sup> On désigne de différentes manières la négation de phrases déclaratives : « standard », « non marquée », « neutre », « standard », « assertive », « déclarative », « descriptive », « objective »...

		χί)	neque						
<b>prohibitive</b> <sup>8</sup>	<i>m</i> et <i>w / ʒ</i>	μή	<i>nē</i>	<i>mi</i>	<i>mā</i>	<i>mar</i>	<i>lē</i>	<i>na</i> (+ imp.) <i>ni</i> (+ subj.)	<i>ni</i>

### 3. FRÉQUENCE DE LA POSITION INITIALE DE LA NÉGATION

À la suite de l'observation de R. Delbrück à partir du sanskrit (1897 : 521), certains chercheurs ont néanmoins admis que la position initiale de proposition était la plus ancienne en indo-européen, et que dans les langues historiques on aurait privilégié l'association de la négation avec le verbe ; le grec le montrerait avec évidence. Afin de vérifier d'une part la fréquence de la position initiale de la négation selon chaque base, et d'autre part son lien avec le type de discours (par exemple, la négation est-elle placée en position initiale de préférence dans le discours direct ou dans la narration ?), nous avons retenu trois textes, de trois langues différentes : la pièce de Térence *l'Heautontimoroumenos*, le chant 18 de *l'Odyssée* où les discours directs abondent et un conte égyptien qui atteste les trois bases, le *Conte de Sinouhé*, l'une des plus anciennes œuvres littéraires de l'Égypte jamais retrouvées, considérée comme un travail écrit en vers et peut-être joué au théâtre. Les trois textes choisis partagent donc trois caractéristiques :

- ils sont tous de date archaïque dans l'histoire de la langue en question ;
- il y a en tous une certaine forme d'oral simulé, imitant plus ou moins fidèlement l'oral spontané des locuteurs ;
- enfin, ils contiennent des énoncés très proches.

#### 3.1. Statistiques

		nb d'occ.	total	nb. d'occ. en position initiale de prop.	pourcentage
Latin	<b><i>nōn</i></b> <sup>9</sup>	105		44 (corr. 11)	41,9% <sup>10</sup> (10,4%)

<sup>8</sup> On désigne la négation non standard de diverses manières : « prohibitive », « marquée », « subjective », « volitive »...

<sup>9</sup> Les *non* responsifs n'ont pas été pris en compte.

<sup>10</sup> La faible fréquence de la position initiale de *non* dans le latin archaïque de Plaute est remarquable si on compare, par exemple, avec le latin du théâtre de Sénèque : la position dominante de *non* est initiale dans toutes ses tragédies (*Phèdre*, 40 occurrences

	<b>nē</b>	36	34	94,4%
	<b>nec</b>	16	11	68,75% (100%)
	<b>neque</b>	25	16	64% (100%)
Grec	<b>οὐ(κ, χ)</b>	29	18	62,1% <sup>11</sup>
	<b>οὔτε</b>	5	3 (corr. 5)	60% (100%)
	<b>μή</b>	12	9	75%
moyen- égyptien	<b>n</b>	32	31 (corr. 32)	96,9% (100%)
	<b>nn</b>	29	25	86,2% (100%)
	<b>m</b>	2	2	100%
	<b>w / w3</b>	3	0	0%
			<b>Moyenne</b>	<b>63,20%</b>

On ne peut en outre s'arrêter à la lecture seule de ces statistiques car elles incluent par exemple en latin des propositions à deux termes, comme *non possum*, ou des lexies, comme *non opus est* ou *non est opus*, dans lesquelles la négation ne peut être qu'en première position ; si on exclut ce type de proposition, la fréquence de la position initiale de la négation standard chute en latin à 10,4%. En outre, lat. *nec/neque* et gr. οὔτε<sup>12</sup>, la position non initiale s'explique par la portée de la négation sur un seul mot et non sur la proposition entière.

De même il faut corriger les chiffres du moyen-égyptien : dans le conte, la négation *n/nn* se place toujours en position initiale, sauf lorsqu'elle est incidente à un mot seul de la proposition (ex. 1) ou qu'il se produit une prolepse (ex. 2) :

(1) *Sin.* B 110,  
*pry pw nn snnw=f*  
 héros celui-ci NÉG égal=PR.PS3  
 « Il était un héros sans égal. »

2) *Sin.* B 39,  
*ḥꜣtī=i n ntf m ḥt=i*

---

de *non* en position initiale, contre 21 en position non initiale ; *Les Troyennes*, 40 *non* initiaux contre 19 non initiaux, etc.).

<sup>11</sup> La haute fréquence de la position initiale en grec archaïque est remarquable en regard de la langue classique, dans laquelle la négation est majoritairement non initiale : par exemple, chez Euripide, οὐ(κ, χ(ι)) est initial dans 49 occurrences et non initial dans 70 occurrences de *Médée* ; initial dans 51 occurrences et non initial dans 64 occurrences des *Phéniciennes*, etc.

<sup>12</sup> Voir J. GONDA (1951 : 17) pour la place initiale de la négation avec le connecteur, *na ca* (qui, étymologiquement, correspond à lat. *neque*).

cœur=PR.PS1 NÉG PR.PS3 dans poitrine=PR.PS1  
« mon cœur, il n'était plus dans ma poitrine. »

### 3.2. Correction et analyse des statistiques de la négation « standard »

Au-delà des corrections apportées aux pourcentages et indiquées entre parenthèses dans le tableau, la fréquence moyenne de la position initiale, toutes langues confondues, toute négation confondue, de **63,2%** est très haute. Ce pourcentage est d'autant plus élevé que cette position n'est pas forcément liée à une position préverbiale. La position initiale de la négation standard est donc très faible en latin mais constante en égyptien et très fréquente en grec homérique, ce qui est remarquable si on rappelle que la négation en prose classique se place plus souvent devant le verbe. Il y a deux solutions *a priori* : soit il se serait bien produit un déplacement syntaxique au cours de l'histoire du grec (et du latin ?), soit ce serait une erreur de perspective. Il ne s'agirait pas en fait de la position initiale de la négation, mais de son positionnement initial. Ainsi, dans les énoncés du (3), la place initiale de la négation se justifie peut-être parce qu'elle est incidente au prédicat placé après :

(3) a. *Od.* 18, 285-287,  
« Κούρη Ἰκαρίοιο, περίφρον Πηνελόπεια,  
δῶρα μὲν ὅς κ' ἐθέλησιν Ἀχαιῶν ἐνθάδ' ἐνεΐκαι,  
δέξασθ'· οὐ γὰρ καλὸν ἀνήνασθαι δόσιν ἐστίν·  
« 'Fille d'Icare, très sage Pénélope, reçois les présents que chacun des Achéens peut vouloir apporter ici, car il n'est pas beau de refuser un don'. »

b. *Heaut.* 435-436,  
*CH.* ... *Propter peccatum hoc timet*  
*ne tua duritia antiqua illa etiam adaucta sit.*  
*ME. Non tu illi dixti ut essem ? CH. Non.*  
« CHRÉMÈS.- À cause de cette faute il a peur que ta dureté ancienne ne soit encore accrue. MÉNÉDÈME.- Toi, tu ne lui as pas dit comment j'étais ? CHRÉMÈS.- Non. »

vs. *Heaut.* 781-782,  
**Non** ego *dicebam* in perpetuom ut illam illi dares,  
*uerum ut simulares.* *CH. Non* meast *simulatio.*  
« Moi je ne te disais pas de la lui donner pour toujours, mais de faire semblant. CHRÉMÈS.- La simulation n'est pas mon fait. »

c. *Sin.* B 259,  
**n** mdw=k  
NÉG parler=PR.PS2  
« ne parleras-tu pas ? »

vs. *Sin.* B 184,

**n**    *mdw=k*            *m*    *sh*    *n*            *srw*  
NÉG parler=PR.PS2 devant conseil propre à notables  
« tu n’as pas parlé devant le conseil des notables. »

Dans l’exemple grec, où prend la place initiale de la « chaîne des enclitiques » et nie l’adjectif qui suit *καλὸν*, mais à vrai dire, en prose classique, la négation aurait pu se placer devant le verbe « être » : *καλὸν γὰρ ἀνήνασθαι δόσιν οὐκ ἐστίν*. Rien n’empêche de penser que où a une portée phrastique et signifie « Non, il n’est pas beau de refuser un don » car le locuteur semble se répondre à lui-même, car Antinoos disait juste avant : « Pénélope, laisse-nous apporter un cadeau et prends-le. »

Dans le premier exemple latin, *non* en quelque sorte constitue également une réponse au *ne* de la réplique précédente et quasiment aussi une anticipation sur la réponse de son interlocuteur : « Non, tu ne lui as pas dit comment j’étais ? Non ». Il n’est donc pas exclu que *non* se positionne à la première place comme une forme de réponse, qui empêche l’énoncé d’une autre vérité. Dans la pensée du locuteur, la réponse à sa question est déjà connue, or pour J. Gonda (1951 : 48 et 51), la négation se comprend par rapport à une pensée de la personne qui nie : « Cette réaction consiste en un sentiment intérieur qui pourrait se traduire par les mots : « Il n’en est pas ainsi » : un refus, une négation, une contradiction, une opposition » ; relevons ici le parallèle entre lat. *non ego* initial comme skr. *nāham* initial (J. Gonda, 1951 : 54) .

En m.-eg., l’ambiguïté reste aussi forte : en B 259, il s’agit encore d’une négation dans une interrogative, qui est suivie du prospectif, formé de l’infinitif ancien du verbe « parler » ; mais en B184, nous ne sommes plus dans une interrogative et pourtant le positionnement initial de la négation se maintient. Or c’était également possible en latin, comme au vers 781. La métrique joue peut-être, le balancement *non... uerum* aussi, néanmoins la réponse de Chrémès *non meast simulatio* reprend la position initiale de la négation. Et cette position initiale étonne si on rappelle qu’en latin classique *non* précède le verbe *dico* en fin d’énoncé :

(4) Cic. *Diu.* 9, 28,  
*Hic ego de te plura non dicam.*  
« Ici moi je n’en dirai pas plus. »

Bien que Térence dise *non ego dicebam*, Cicéron *ego non dicam*, il paraît peu raisonnable de s’arrêter à des considérations génériques ou stylistiques, surtout si l’on ajoute encore au dossier la position initiale de *ne* avec *scio* comme en (5) avant l’univerbation en *nescio*.

(5) *Heaut.* 222,  
... **Ne** ille haud scit quam mihi nunc surdo narret fabulam.  
« Lui, il ne sait pas comme il me raconte maintenant des sornettes à moi qui reste sourd. »

En moyen-égyptien, le problème est plus complexe encore car la langue place assez souvent le prédicat nominal ou adverbial en seconde position,

après l'indicateur d'énonciation ou la négation. De fait, la négation se retrouve pré-verbale, mais le verbe est à une forme nominale ou adverbiale :

(6) *Sin.* B 41,  
**n** *sdm.tw* *rn=i* *m* *r3*  
 NÉG entendre.PFT.on nom=PR.PS1 dans bouche  
 « Mon nom ne fut pas entendu dans la bouche. »

À ce stade de l'analyse, il nous semble préférable de renoncer à expliquer la position initiale de la négation par le style ou un déplacement depuis une position pré-verbale et de retenir trois éléments :

- d'abord la distinction à faire entre la position initiale et le positionnement initial, autant qu'entre le niveau syntaxique et le niveau énonciatif,
- en second lieu la fréquence du positionnement initial des négations en moyen-égyptien et en grec,
- en troisième lieu la fréquence de ce positionnement dans la parole dialoguée.

### 3.3. Analyse des statistiques de la négation prohibitive

Les statistiques du point 3.1. par ailleurs mettaient en exergue la très haute fréquence de la position initiale de la négation prohibitive. Cette position est constante en latin, un peu moins constante en grec. C'est le cas aussi de la négation *m* de l'égyptien, mais non de l'enclitique *w*, toujours placé en seconde position.

(7) *Od.* 18, 61-63,  
 « Ξεῖν', εἴ σ' ὀτρύνει κραδίη καὶ θυμὸς ἀγήνωρ  
 τοῦτον ἀλέξασθαι, τῶν δ' ἄλλων μὴ τιν' Ἀχαιῶν  
**δειδιθ'**, ἐπεὶ πλεόνεσσι μαχήσεται ὅς κέ σε θείνη·  
 « Étranger, si ton cœur et ton âme généreuse t'incitent à chasser cet homme, ne crains donc aucun des autres Achéens, car celui qui te frapperait aura à combattre contre plusieurs. »

(8) a. *Sin.* B 259,  
**m** *ir* *r=k* *sp 2* *gr*  
 NÉG faire.IMP contre=PR.PS2 fois 2 se taire.INF  
 « Ne continue pas à te taire contre toi à nouveau (= n'agis pas contre toi à nouveau). »

b. *Sin.* B 260,  
**snd(=k)** *3* *n* *hsf*  
 craindre.IMP=PR.PS2 NÉG à cause de punition  
 « Ne crains pas de punition ! »



Dans un énoncé injonctif tel que « ne crains pas », la négation se place devant le verbe en grec (7), μή δειδῖθι, mais après le verbe en moyen-égyptien (8b), *snḏ(=k) ʒ*.

On dit souvent que la prohibition porte sur toute la proposition car, au-delà de la négation, il est question d'empêcher ou d'interdire ce que dit l'énoncé total. Or en français, comme en (9a), la négation prohibitive est toujours incidente au verbe et peut donc se déplacer dans la proposition avec le verbe, alors qu'en latin le verbe peut se trouver en dernière position, le plus loin possible de la négation *ne*, comme en (9b.) :

(9) a. Flaubert, *Correspondance : supplément (1851-1852)*, p. 135 (L. Conard),  
*Dans ta précipitation à venir au-devant de moi, ne fais pas comme Mme Jourdan, ne tombe pas dans l'eau, en sautant par-dessus le bastingage du navire.*

b. *Heaut.* 30,  
... **Ne** ille pro se dictum *existumet*.  
« Qu'il ne s' imagine pas, lui, que je dise cela pour lui. »

En latin et en grec, la négation prohibitive a été grammaticalisée en conjonction de subordination, et se trouve de fait toujours initiale de proposition, comme toutes conjonctions de subordination. En (10a), le premier μή suivi d'un impératif est une simple négation prohibitive, alors que les deux μή suivants, régissant un subjonctif, fonctionnent comme des conjonctions de subordination « pour que ne pas » :

(10) a. *Od.* 18, 20-22,  
χερσὶ δὲ μή τι λίην προκαλίζεο, μή με χολώσης,  
μή σε γέρων περ ἔων στήθος καὶ χεῖλεα φύρσω  
αἵματος·  
« Mais ne me provoque pas trop par les mains, pour que tu ne me mettes pas en colère, pour que, malgré mon grand âge, je ne te souille pas de sang à la poitrine et aux lèvres. »

b. *Heaut.* 510-511,  
... *concede hinc domum, / ne nos inter nos congruere sentiant.*  
« Rentre chez toi pour qu'on ne s'aperçoive pas de notre connivence. »

Est-ce à cause du positionnement initial constant de la négation prohibitive du latin qu'on peut dire *ne lacruma* comme en (11a) mais non, par exemple, *\*at ne lacruma* « Mais ne pleure pas » comme en français en (11b) (cette remarque étant valable pour *at*, mais aussi pour tout autre connecteur) ? Chez Térence, *ne* n'est jamais précédé d'un connecteur et, dans le reste de l'histoire du latin, cette association d'un connecteur et d'un impératif avec *ne* demeure rarissime. Cette caractéristique du latin nous paraît essentielle pour comprendre la position de la négation étant donné que, dans l'énoncé positif, avec un même impératif injonctif, la

présence initiale d'un connecteur est possible, comme en (11c), *at adpone* « mais pose » :

(11) a. Térence, *Heaut.* 84-85,

**Ne** *lacruma*, *atque istuc*, *quidquid est fac me ut sciam* ; /  
**ne** *retice*, **ne** *uerere*, *crede inquam mihi*.

« Ne pleure pas et quoi que ce soit, fais-le moi connaître ; ne te tais pas, ne crains pas, confie-toi à moi, te dis-je. »

b. de Caillavet, *Monsieur Brotonneau*, p. 17 (Le Petite Illustration),

- Oh ! **Mais** *ne pleure pas*, *je t'en prie*, *ne pleure pas*.

c. *Heaut.* 87-88,

*At istos rastros interea tamen / adpone*, **ne** *labora*...

« Mais en attendant pose au moins cette pioche ; cesse de peiner (...). »

En français on peut aussi dire *Non, ne pleure pas*, alors que le latin n'atteste pas l'association des deux formes négatives \**non ne* avec un impératif ou un subjonctif injonctif, cela étant lié au fonctionnement latin des énoncés réponses ou énoncés exclamatifs.

d. Flaubert, *Correspondance : supplément (1851-1852)*, p. 389 (L. Conard),

**Non**, *ne pleure pas*, *évoque la compagnie des œuvres à faire*.

Les statistiques ont donc montré qu'en latin la négation standard apparaît rarement en position initiale, tandis que la négation prohibitive occupe toujours cette position, à tel point que rien ne précède jamais la négation. En grec, c'est l'inverse : la négation standard est très souvent en position initiale, tandis que la négation prohibitive ne l'est pas systématiquement. En moyen-égyptien les négations standard *n / nn* et prohibitive *m* sont toujours initiales, tandis que la négation prohibitive *w / ʒ* occupe la position initiale ou seconde. Globalement néanmoins c'est le positionnement initial qui l'emporte, sauf pour le latin *non*. Peut-être est-ce une innovation du latin car la position constamment initiale de la vieille négation *ne* qui a subi deux renforcements morphologiques *ne-c*<sup>13</sup> et *ne-que* suggère que la position de la négation devait être au départ initiale en latin aussi. La pièce retenue n'offre que des *nec/neque* coordonnants, prenant place toujours à l'initiale :

(12) *Heaut.* 584,

**Neque** *eo nunc dico quod quicquam illum senserim*...

« Et je ne dis pas là aujourd'hui que je me sois aperçu en quelque chose qu'il... »

---

<sup>13</sup> Cf. A. ORLANDINI (2007) pour une distinction très précise des deux *nec*.

On pourrait dire que *neque* est nécessairement à cette place à cause du *-que* coordonnant de phrase, mais si *-que* s'est adjoint à *ne* avec cette valeur coordonnante, c'est que *ne* était déjà très probablement en position initiale.

## 4. Perspectives typologiques du positionnement initial de la négation

Typologiquement la comparaison des trois langues en question est intéressante en ce qu'elle offre trois cas de figure différents : une des langues dispose de trois formes de négation reposant sur trois bases, une autre de deux formes de négation reposant sur deux bases et une dernière langue a deux formes de négation reposant sur une seule base. La langue la plus ancienne atteste une position initiale constante des négations, sauf pour l'une d'entre elles.

### 4.1. Affirmation vs. négation

Pour tenter de comprendre ce positionnement initial de la négation, nous partons de l'opposition entre l'affirmation et la négation. Ce que L. Tesnière (1976 : 217) écrit dans sa *Syntaxe Structurale*<sup>14</sup> doit être complété par le propos de Cl. Hagège (1982 : 85-86)<sup>15</sup>, R. Forest (1993 et 1996)<sup>16</sup> et M. Fruyt (2002 : 37-38)<sup>17</sup>, pour qui il n'y a pas de relation univoque entre l'énoncé positif et l'énoncé négatif. C'est une règle générale dans les langues indo-européennes que l'opération de négation n'entraîne pas de modification morphologique du verbe positif. De fait, selon R. Forest (1993 : 32), la négation des langues indo-européennes est fondamentalement une « négation récusative » : elle « implique une forte

---

<sup>14</sup> « Toute négation procède d'une affirmation. La chose niée s'exprime en effet de la même façon que la chose affirmée, avec cette seule différence qu'elle comporte en plus le *marquant de la négation*. L'étude de la négation comporte donc essentiellement l'étude de son marquant ».

<sup>15</sup> L'auteur montre que les négations composées du français comme *ne... plus*, *ne... pas encore* n'ont pas « de rigoureux symétriques au positif » ; « dans beaucoup de langues, leurs équivalents sont des structures non directement dérivables d'énoncés affirmatifs ».

<sup>16</sup> R. FOREST (1993 : 7) critique aussi la conception « additive », en donnant des exemples de langues où les énoncés marqués négativement sont dissymétriques des énoncés positifs : « Une marque négative, dans une langue donnée, ne doit pas être considérée comme quelque chose qui s'ajoute, tout bonnement, à un énoncé positif déjà constitué. »

<sup>17</sup> « Ainsi en logique, la négation est-elle présentée comme l'inverseur de la valeur de vérité d'une proposition pour en assurer du vrai au faux. (...). Cette conception de la phrase morphologiquement négative est fondée sur une vision 'additive' de la négation (...) Nous voudrions soutenir ici l'idée que la négation est une modalité en soi et non un fait secondaire par rapport à l'affirmation. ».

symétrie des énoncés négatifs et des énoncés positifs »<sup>18</sup>. Mais puisque la négation, comme M. Fruyt l'a affirmé et montré, est une modalité en soi, il faut renoncer à l'idée d'un élément en plus dans la phrase négative par rapport à la phrase affirmative et définir la négation, non plus par rapport à l'affirmation, mais parallèlement à celle-ci.

Le négatif n'est pas l'envers exact du positif, mais les énoncés suivants tendent tous à montrer qu'un marqueur négatif s'est positionné en début d'énoncé pour nier l'affirmation (ou la volition); c'est comme si la négation initiale marquait l'annulation de la validité (ou la prohibition) de l'énoncé qui suit : *tu es / marqueur négatif tu es*. On pourrait soutenir que ce n'est pas d'abord une opposition de sens « tu es » ou « tu n'es pas », mais une opposition dans l'opération énonciative et dialogique. La négation initiale constituerait ainsi un signal annulant ce qu'énonce après le locuteur à l'adresse de son interlocuteur, placé en début d'énoncé dans la partie de l'énoncé que l'on appelle « la chaîne des particules », à la suite de Laroche et de Watkins, et qui structure l'énonciation et l'énoncé. Illustrons cette espèce d'opposition sur le modèle de l'exemple pris par Aristote, dans ses *Catégories*, 16 : « De même que dans ces deux phrases : *il est assis, il n'est pas assis*, l'affirmation est l'opposé de la négation, de même les choses exprimées dans ces deux énonciations sont opposées : *Être assis, n'être pas assis*. ». Des énoncés similaires dans nos trois corpus le montrent avec évidence :

(13) a. **es / neque es**

*Heaut.* 320-321,

... *Multimodis iniurius, / Clitipho, es neque ferri potis es.*

« De bien des manières tu es, Clitiphon, dans ton tort et tu n'es pas possible à supporter. »

b. **ἦν / οὐ... ἦν**

*Od.* 18, 3-4,

...*οὐ* δέ οἱ **ἦν** ἴς / οὐδέ βίη, εἶδος δέ μάλα μέγας **ἦν** ὀράσθαι.

« N'étaient à lui ni force ni vigueur, mais pour ce qui est de l'apparence il était fort grand à voir. »

c. **ntf pw / n ntf pw**

*Sin.* B 267-268,

*gd. in hm=f ntf pw m m3<sup>c</sup>.t*

PR.PS3 celui-ci en vérité

« Et Sa Majesté dit : 'C'était réellement lui'. »

*Sin.* B 266-267,

*gd. in=sn hft hm=f n ntf pw m m3<sup>c</sup>.t*

NÉG PR.PS3 celui-ci en vérité

« Alors ils disent à Sa Majesté : 'Ce n'était pas réellement lui'. »

<sup>18</sup> M. MIESTAMO (2005) propose de nombreux exemples de langues « ajoutant » un marqueur négatif à la phrase affirmative.

(14) a. **nega / ne nega**

Pl. *Poen.* 1005,

*Si est, nega esse ; nolo ego errare hospitem.*

« Si c'est ça, ne dis pas que c'est ça ; je ne veux pas induire en erreur un étranger. »

Térence, *Heaut.* 564,

CL. *Men ? CH. Hisce oculis, ne nega.*

« CLITIPHON.- Moi ? CHRÉMÈS.- De ces yeux-ci, ne le nie pas ! »

b. **εἶη / μή εἶη**

*Od.* 14, 468,

Εἶθ' ὡς ἠβώοιμι βίη τέ μοι ἔμπεδος εἶη.

« Puissé-je ainsi être jeune et avoir une force infaillible. »

*Od.* 18, 141,

Τῷ μὴ τίς ποτε πάμπαν ἀνὴρ ἀθεμίσιος εἶη.

« Ainsi, puisse aucun homme jamais absolument n'être injuste. »

c. **snḏ=k / snḏ=k ʒ / nn snḏ**

*Sin.* B 212,

*wḥm snḏ=k*

répéter.IMP craindre.IMP=pr.PS2

« Qu'on dise et redise : crains-le. »

*Sin.* B 260,

**snḏ(=k)** ʒ n ḥsf

craindre.IMP-pr.PS2 NÉG à cause de punition

« Ne crains pas de punition ! »

*Sin.* B 279,

**nn snḏ=f**

NÉG craindre=PROSP

« Il ne craindra pas. »

Ces oppositions sont attendues du fait que les trois langues considérées font partie des langues à négation standard « récusative », selon le classement de R. Forest (1993), ou « symétrique », selon le classement de M. Miestamo (2005), c'est-à-dire des langues qui se limitent à l'adjonction d'une marque de négation à la phrase affirmative correspondante. Demandons-nous maintenant si c'est par rapport à cette symétrie que s'explique la position tonique de la négation, qui peut être initiale même en étant clitique.

#### 4.2. De la structuration énonciative à la construction syntaxique

Analyser la négation comme un marqueur initial orientant négativement l'énoncé est d'autant plus valable en moyen-égyptien qu'il existe dans

cette langue un marqueur initial orientant positivement l'énoncé<sup>19</sup>, *iw*, qualifié d'« indicateur d'énonciation » par P. Grandet et B. Mathieu (2003 : 45). Selon P. Vernus (1998 : 194), la particule valide l'assertion : « *iw* pose comme validé par rapport au moment de l'énonciation l'accomplissement de l'action de dire ». A. Lancri (1994 : 126), pour laquelle « *iw* est une particule d'énonciation qui a pour fonction de signaler le *caractère objectif et avéré* de ce qu'elle domine », rappelle que « *iw* et *n* s'excluent mutuellement ». Elle est la première à poser une correspondance structurelle entre *iw* et *n* en moyen-égyptien : « On en déduira donc que les deux particules se complètent, et qu'elles ont un rôle commun à jouer, l'une intervenant au niveau de l'affirmation, et l'autre sur le plan de la négation ».

(15) *Sin.* R 8,  
*iw hnw m sgr*  
AFF.ici Résidence dans silence  
« La Résidence était dans le silence. »

Comme l'a précisé A. Lancri (1994 : 135), « la négation est une opération qui se fait toujours en T°, c'est-à-dire qu'elle se construit seulement au moment de l'énonciation ». L'opération se réalise en outre dans une situation dialogique. Si on tente de concevoir, dans une perspective plus large que celle de l'énonciation, une linguistique du dialogue, la négation ne pourrait-elle pas être un indicateur<sup>20</sup> d'énonciation, à l'origine permettant à un locuteur de marquer l'inadéquation ou la fausseté d'un contenu propositionnel à l'adresse de son interlocuteur<sup>21</sup>, de la même manière que le réalise l'indicateur lui signalant l'adéquation ou la vérité de ce même contenu ? Or c'est ainsi qu'A. Orlandini paraphrase la « négation externe », qui correspond à la négation de phrase : « It is not so that P' » (2001 : 7), « ce n'est pas le cas que P » ou « il n'est pas vrai que P » (2005 : 144) ; « la négation 'à l'extérieur', dans laquelle l'opérateur de négation a une portée plus grande que tout autre élément de la phrase »

---

<sup>19</sup> T. GIVÓN (1978 : 69) souligne la symétrie logique entre l'affirmation et la négation. Il n'est pas exclu qu'elle le soit aussi formellement dans certaines langues. M. MIESTAMO (2005) s'attache à distinguer les langues à négation standard symétriques et asymétriques, les premières étant plus nombreuses. R. FOREST (1993) pense, au contraire, qu'il y a plus de négations suspensives-réassertives, qui correspondent à peu près à la classe asymétrique de M. MIESTAMO. L. R. HORN (1989) s'intéresse davantage à la dissymétrie pragmatique et fonctionnelle.

<sup>20</sup> Pour Cl. DELMAS (1988 : 61 et 62), la stratégie négativante se caractérise par une « certaine sensibilité au statut structural », la négation étant « représentatrice de l'opération de structuration qu'elle recouvre ».

<sup>21</sup> T. GIVÓN (1979 : 102-103) mettait déjà en relation l'opération de négation avec l'élaboration d'un énoncé dialogique. Voir aussi A. ORLANDINI (2001 : 17) : les actes de non-assertion sont des actes qui « touchent l'assertabilité même de la phrase enchâssée, non pour la contredire (...) mais en tant qu'actes de non-engagement du locuteur ».

(1991 : 195)<sup>22</sup>. A. Orlandini montre très clairement ce qui se passe avec la négation initiale : elle sert à marquer une assertion comme négative.

Or, dans les langues anciennes, les opérateurs d'énonciation étaient initiaux<sup>23</sup>. Si la négation fonctionnait ainsi, comme un signal marquant, dès le début de l'énoncé, une modalité de l'énoncé<sup>24</sup>, la position initiale constante ou très fréquente de la négation selon les langues se justifierait davantage. Ce serait une fois grammaticalisé en tant que négation que l'indicateur gagnerait en autonomie et se déplacerait dans la proposition jusqu'à pouvoir porter sur un mot précis. L'association fréquente en grec de la négation avec la particule énonciative *τοι*, très probablement issue du pronom personnel de la 2<sup>ème</sup> p. du sg. au datif, tend à valider cette conception de la négation comme indicateur énonciatif ; en (17a) la négation précède *τοι* encore pronom, en (17b) elle est associée à *τοι* particule dans la « chaîne des enclitiques » :

(16) a. *Od.* 18, 215,

Τηλέμαχ', **οὐκέτι** τοι φρένες ἔμπεδοι **οὐδέ** νόημα·

« 'Télémaque, tu n'as plus un esprit ni une pensée fermes. »

b. *Od.* 18, 227-228 et 230-234,

« Μῆτερ ἐμή, τὸ μὲν **οὔ** σε νεμεσῶμαι κεχολῶσθαι·

αὐτὰρ ἐγὼ θυμῷ νοέω καὶ οἶδα ἕκαστα.

ἀλλὰ τοι **οὐ** δύναμαι πεπνυμένα πάντα νοῆσαι·

ἐκ γὰρ με πλήσσουσι παρήμενοι ἄλλοθεν ἄλλος

οἶδε κακὰ φρονέοντες, ἐμοῖ δ' **οὐκ** εἰσὶν ἄρωγοί.

**οὐ** μὲν τοι ξείνου γε καὶ Ἴρου μῶλος ἐτύχθη

μνηστήρων ἰότητι, βίη δ' ὃ γε φέρτερος ἦεν.

« 'Ma mère, d'abord *je dirai* ceci<sup>25</sup> : je ne m'indigne pas de ce que tu t'irrites, mais moi je comprends en mon cœur et j'ai appris toute chose. Mais je ne peux pas certes (< à toi) comprendre toutes les choses sensées car ceux-ci, assis auprès de moi, me troublent de tous côtés, pensant des choses mauvaises, et je n'ai pas de défenseurs. La querelle certes (< à toi) de l'étranger et d'Iros n'est pas survenue par

---

<sup>22</sup> L. R. HORN (1985 : 121) suppose pour sa part que la paraphrase « Il n'est pas vrai que » est trompeuse.

<sup>23</sup> Cf. J. GONDA (1951 : 48) pour la position en tête de phrase de la négation en sanskrit, devant les particules ou autres éléments soulignant « la cohésion » de la phrase.

<sup>24</sup> L. BASSET (1989 : 32) parle de la « valeur inverse » de la négation. Nous opposerons plus loin les deux stratégies d'un énoncé, négatif ou affirmatif.

<sup>25</sup> Il nous semble que, dans la séquence *τὸ μὲν* en ouverture de réplique, *τὸ* fonctionne en quelque sorte comme le marqueur d'énonciation *iw* du moyen-égyptien : un thème démonstratif indiquant que l'énoncé coïncide avec le *hic et nunc* du locuteur et de l'interlocuteur. V. Bérard, dans la collection des Belles Lettres, ne traduit pas ce *τὸ*, qui correspond pour nous au « ici », dans l'espace de l'acte dialogique entre « toi » et « moi ».

la volonté des prétendants, mais cet homme était supérieur par la force.' »

Dans un échange assez virulent entre Télémaque et sa mère, tous deux en colère, la particule énonciative *τοί* semble servir tout particulièrement à la structuration du dialogue, entre les deux locuteurs, entre « moi » (cf. les nombreuses occurrences du pronom de 1<sup>ère</sup> p.) et « toi ». La séquence du vers 230, sous l'angle dialogique, pourrait ainsi être glosée :

ἀλλά τοί οὐ δύναμαι πεπνυμένα πάντα νοῆσαι·

CONN. pr.PS2.dat. NEG. + prédicat,

c'est à dire un connecteur initial qui lie l'énoncé au précédent, un pronom-particule incluant l'interlocuteur dans l'acte dialogique, la négation invalidant l'assertion qui suit.

Une fois cet indicateur *οὐ* grammaticalisé comme outil de négation, de préférence pré-verbal, le grec a pu l'associer avec la négation prohibitive *μή*, qui garde la position initiale ; l'ordre des éléments énonciatifs correspond à la séquence que nous avons observée dans notre thèse sur les particules chez Homère : de l'indicateur le plus énonciatif jusqu'à l'outil le plus syntaxique.

(17) *Iliade* 1, 28,

**μή** νύ τοι **οὐ** χραίσμη σκῆπτρον καὶ στέμμα θεοῖο·

« Crains que le bâton et la bandelette du dieu ne te soient pas utiles. »

Si on analyse les chaînes particulières de cette manière, on comprend peut-être mieux leur fréquence en début de réplique. Certaines particules énonciatives sont, plus précisément, des **positionneurs dialogiques**, qui couvrent la portée dialogique et énonciative la plus large jusqu'à la portée syntaxique la plus étroite : en (18) la négation en position initiale indique la fausseté de tout l'énoncé qui suit, *μέν* le construit au sein d'une première proposition, *γάρ* insère dans une relation causale cette première proposition par rapport à l'explication apportée par celle-ci, *τί* évalue le degré de crédibilité de l'énoncé ; le deuxième exemple, dans lequel *πῶ* est à la place du *γάρ* du premier exemple, peut s'interpréter de la même manière :

(18) *Od.* 18, 23-24,

... **οὐ** μέν γάρ τί σ' ὑποστρέψεσθαι οἴω

δεύτερον ἐς μέγαρον Λαερτιάδεω Ὀδυσῆος.

« car je ne crois en rien que tu reviendras une seconde fois dans le palais d'Ulysse fils de Laërte. »

(19) *Od.* 18, 36-37,

« ὦ φίλοι, **οὐ** μέν πῶ τι πάρος τοιοῦτον ἐτύχθη,

οἶήν τερπωλήν θεὸς ἤγαγεν ἐς τόδε δῶμα.

« Mes amis, pas encore une telle chose auparavant ne s'est trouvée, c'est un divertissement qu'un dieu a amené dans ce palais. »



Cette façon de considérer la négation, au niveau de la structuration énonciative, est déjà inscrite dans la pensée de J. Gonda qui a étudié la position, entre autres, initiale de *na* en sanskrit (1951 : 63-64) : « Mais ici il ne s'agit pas seulement de la négation dans la phrase, c'est-à-dire de la tendance à placer la négation en tête de la phrase, il y a aussi un sentiment, une pensée équivalant à « pas cela », « non », dont celui qui parle a conscience avant qu'il formule la phrase ». Même si pour l'auteur la place de la négation est beaucoup plus dépendante de facteurs stylistiques que de la chronologie des textes, celui-ci se place bien au niveau de la construction de l'énoncé plutôt qu'au niveau de la phrase.

En somme, la négation pourrait être considérée comme le reflet d'un travail du locuteur « au niveau de la structuration des énoncés, mettant en évidence le stade plus ou moins élaboré de la construction. C'est ainsi que l'on peut, dans une certaine mesure, établir des degrés plus ou moins grands d'intégration de la négation. » (A. Lancri, 1994 : 135).

Si on admet donc que la négation structure l'ensemble de l'énoncé, dans un positionnement initialement dialogique, on explique pourquoi elle peut se placer au début de l'énoncé, quand bien même elle est incidente au verbe régi par le verbe de parole ou de pensée, comme en (20) illustrant un phénomène appelé d'ordinaire « avancement », « montée » de la négation ('NEG-raising', 'NEG-Anhebung')<sup>26</sup> :

(20) a. *Od.* 18, 132,

**οὐ** μὲν γάρ ποτέ φησι κακὸν πείσεσθαι ὀπίσσω,  
« car jamais, dit-il, il n'éprouvera du mal par la suite. »

b. *Od.* 18, 23-24,

... **οὐ** μὲν γάρ τί σ' ὑποστρέψεσθαι ὀίω  
δεύτερον ἐς μέγαρον Λαερτιάδεω Ὀδυσῆος.  
« car je ne crois en rien que tu reviendras / car je crois en quelque sorte que tu ne reviendras pas une seconde fois dans le palais d'Ulysse fils de Laërte. »

c. *Od.* 18, 259-260,

« Ὡ γύναι, **οὐ** γὰρ ὀίω ἐυκνήμιδας Ἀχαιοὺς  
ἐκ Τροίης εὖ πάντας ἀπήμονας ἀπονέεσθαι·  
« 'Femme, je ne crois pas en effet que les Achéens aux belles cnémides reviendront tous bien de Troie sans dommage. »

d. *Od.* 18, 265-266

τῷ **οὐ** οἶδ' ἢ κέν μ' ἀνέσει θεός ἢ κε ἀλώω / αὐτοῦ ἐνὶ Τροίῃ· ...

<sup>26</sup> Voir C. BODELOT (2003 : 43-44). P. RAMAT (1988 : 660-661) montre comment les différences de portée de la négation dans ce cas-là correspondent à des présuppositions différentes au niveau pragmatique, surtout avec des verbes comme « croire », « penser » « pourvus d'un aspect performatif très accusé ».

« Voilà, je ne sais pas si un dieu me fera revenir éventuellement ou si je serai pris là-bas à Troie. »

En (20a), où... noté ne porte pas sur le verbe de parole φησι qu'il précède, mais sur le verbe de la proposition infinitive πείσασθαι. En (20b), la négation porte sur le verbe de pensée οίω placé après l'infinitif qu'il régit ou sur l'infinitif régi sans qu'il soit aisé de se prononcer entre l'une ou l'autre solution. L'exemple de (20c) montre un stade plus élaboré de construction syntaxique avec la négation qui précède οίω ; le cotexte et le contexte suggèrent de faire porter la négation plutôt sur l'infinitif (Ulysse fait ses adieux à Pénélope avant de partir à Troie, il ne sait pas s'il reviendra vivant : je ne crois pas qu'ils reviendront tous mais pour ce qui me concerne ? Oui ou non ? ; il pose explicitement la question juste après, en 20d). Cette interprétation de la négation oblige probablement à renoncer à l'affirmation que οὐ φημι « je ne dis pas que » vient par transfert de φημι οὐ « je dis que ne pas »<sup>27</sup> : si la négation se positionne à l'initiale, c'est d'abord pour structurer l'opération négativante de l'acte de parole du locuteur.

L'ambiguïté sur la portée de la négation en grec se retrouve en moyen-égyptien : la négation y est toujours initiale et l'hésitation sur sa portée précise reste forte :

(21) *Sin.* B 6-7 et 7,

**n** *k3(=i)* spr *r hnw* *pn*  
 NÉG songer.INF=PR.PS1 parvenir.INF à Résidence cette

**n** *dd=j* <sup>c</sup>*nh* *r-s3=f*  
 NÉG dire=PR.PS1 vivre.INF pour-après=PR.PS3

« J'avais songé à ne pas parvenir à cette Résidence / Je n'avais songé à parvenir à cette Résidence (...) Je (me) disais que je ne survivrais pas après lui [la mort du Roi]. »

« I did not intend to come to this residence. That I didn't think I would survive. » (Gardiner et Nederhof)

La négation est incidente soit aux infinitifs *spr* « parvenir » et <sup>c</sup>*nh* « vivre », soit aux verbes de pensée *k3* et de parole *dd*. Sinouhé est un compagnon royal qui revient de Libye où il a fait la guerre auprès du fils du Roi, l'héritier légitime du trône. Or le Roi est mort entre-temps et il surprend une conversation qui dénonce le complot visant à tuer l'héritier. Dans la crainte du danger à venir, Sinouhé se cache entre deux buissons et tient ce monologue intérieur avant de prendre la fuite. Il songe donc à ne pas retourner à la Résidence royale et là il délibère encore sur ce qu'il va faire, fuir ou ne pas fuir ; ou bien il ne songe pas à retourner à la Résidence et sa décision est déjà prise.

<sup>27</sup> L. BASSET (1989 : 35) critique ce transfert syntaxique, proposé par J. WACKERNAGEL (1926-1928 : II, 262-263) et A. C MOORHOUSE (1959 : 8).

Dans les exemples grecs ou égyptiens, que la négation porte sur le verbe de pensée régissant ou sur un élément régi par ce verbe, il n'en demeure pas moins que la portée de la négation reste propositionnelle<sup>28</sup>. Le positionnement de la négation n'importe pas *a priori* sur sa portée, néanmoins l'information diffère si la négation est placée devant le verbe d'expression ou de volonté ; ainsi si l'on déplace la négation de (15a) : *nolo ego errare hospitem* « je ne veux pas, moi, induire en erreur l'étranger » n'est pas l'équivalent informationnel de *uolo ego non errare hospitem* « je veux, moi, ne pas induire en erreur l'étranger », ni de *non ego errare hospitem uolo* « Il n'est pas dans ma pensée que je veuille induire en erreur l'étranger »<sup>29</sup>.

Dans l'énoncé original, la négation précède le verbe (*ne-uolo*) car l'information principale concerne le fait de « ne pas vouloir », par opposition au fait de « vouloir », comme une réplique ultérieure le confirme l'antonymie ***nolo ego / sic uolo***.

(22) Pl. *Poen.* 1006-1007,

*Sic uolo / profecto uera cuncta huic expedirier.*

« C'est ça que je veux absolument, qu'on lui balance toute la vérité. »

## 5. Pistes étymologiques

Il est possible que notre hypothèse faisant de la négation un positionneur au départ énonciatif et dialogique trouve une confirmation dans l'étymon des négations. Nous ne pouvons ici, faute de place, développer les perspectives étymologiques qu'ouvre une telle interprétation de la négation. Nous en indiquerons seulement les grandes lignes.

### 5.1. \**mé*

La négation prohibitive \**mé* est attestée par de nombreuses langues indo-européennes et non indo-européennes. En moyen-égyptien, le *m* vétilif est formé de l'impératif (constitué de l'infinitif ancien) du verbe auxiliaire *imi* « cesser de »<sup>30</sup> ; *m* « ne fais pas » est donc grammaticalisé pour exprimer la défense :

(23) *Sin.* B 259,

---

<sup>28</sup> C. BODELOT l'a bien montré (2003 : 460) : « Quant à la portée de la négation, on peut dire que, lorsque la négation *non* est liée au verbe, elle s'étend d'ordinaire à la proposition ».

<sup>29</sup> En latin archaïque *non* peut être utilisé en association avec *uolo* mais jamais l'un devant l'autre : Pl. *Men.* 1084, *Non ambos uolo*.

<sup>30</sup> R. O. FAULKNER (1962 : 100), A. ERMAN et H. GRAPOW (1921 : 59) et (1926-1963 : 2:3) ; A. H. GARDINER (1957: 567) ; P. GRANDET et B. MATHIEU (2003 : 280).

*m*    *ir*                    *r=k*                    *sp 2*    *gr*  
 NÉG faire.IMP contre-PR.PS2 fois 2 se taire.INF  
 « Ne continue pas à te taire contre toi à nouveau (= n'agis pas contre toi à nouveau). »

Gr. μή pourrait reposer également sur une forme verbale ayant connu un processus de grammaticalisation : un impératif \**meh<sub>1</sub>e* « cesse » d'un verbe \**meh<sub>1</sub>*, si on admet l'étymon de S. P. Beekes (2010 : *s.u.*) ? On pourrait ainsi gloser le μή ὀμιλεῖν, avec l'infinitif en (24), « cesse de te mêler », qui semble garder trace de l'origine verbale du mot :

(24) *Od.* 18, 166-168,  
 παιδὶ δὲ κε εἶποιμι ἔπος, τό κε κέρδιον εἶη,  
 μὴ πάντα μνηστῆρσιν ὑπερφιάλοισιν ὀμιλεῖν,  
 « Et je pourrai dire à mon fils une parole qui serait plus avantageuse :  
 cesse de te mêler en permanence aux prétendants superbes. »

## 5.2. \*ne

Le parallèle pourrait être aussi approfondi entre lat. *nōn* et m.-eg. *n(n)*, au moins fonctionnellement<sup>31</sup>. De même qu'il existe un **paradigme affirmatif vs négatif en m.-eg. *iw* vs *n(n)*** et en grec ἦ<sup>32</sup> vs οὐ, de même le latin *nōn* a pu fonctionner selon une modalité négative par opposition à une modalité affirmative.

(25) *Od.* 16, 194 et 199,  
 « Οὐ σύ γ' Ὀδυσσεύς ἐσσι, πατὴρ ἐμός...  
 ἦ γάρ τοι νέον ἦσθα γέρων καὶ ἀεικέα ἔσσο· »  
 « 'Non, tu n'es pas Ulysse, mon père (...). Oui vraiment, c'est cela, tu étais un vieux couvert de loques.' »

Ce paradigme ne serait pas sans équivalent d'un point de vue typologique, si l'on s'appuie sur l'article de Cl. Muller (2008 : 9 et 16) : le gascon pyrénéen, langue occitane dans laquelle la phrase affirmative est marquée presque systématiquement par un *que* préverbal, la phrase négative par *ne* ou *non*, « qui apparaît à la place de la particule affirmative », ou au basque, dans laquelle la négation *ez* a « un correspondant affirmatif possible, *ba* ». Le problème repose sur l'identification de la racine pronominale à l'origine de la négation \**n-* et le lien entre la négation et les particules affirmatives \**n-* telles gr. *vai*, *vḗ*, lat. *enim*) et interrogatives \**n-* (lat. *-ne* ?). Ce problème ne remet pas en cause le rôle de structuration énonciative que nous proposons ici pour la négation \**ne*. Le fait que *iw* et *n* entrent dans une PPN tendrait à valider cette

<sup>31</sup> A. BOMBARD (1984 : 298) rapproche la négation de l'égyptien ancien de celle de l'indo-européen.

<sup>32</sup> Voir F. BADER (1973 : 34).

hypothèse. L'exemple suivant l'illustre et est d'autant plus intéressant que *iw* introduit la réponse à la question que se posait le locuteur, dans une forme dialogique assez récurrente dans ce conte :

(26) *Sin.* B 42-43,

*n* *rh=i* *in wi r h3st tn*  
 NÉG savoir.INF=PR.PS1 INT pr.PS1 dans pays ce

*iw mi shr ntr*  
 AFF comme volonté dieu

« Je ne sais pas ce qui m'a amené dans ce pays ; c'était comme la volonté du dieu. »

### 5.3. \*u

Si on admet l'idée d'un positionnement dialogique négatif avec *\*ne*, on peut tenter de faire de même avec *\*u*, qui a pu être à l'origine un marqueur de disjonction exclusive. Or on a montré que le rapport d'opposition exprimé par la négation pouvait s'apparenter à un rapport d'exclusion : pour F. Floricic (2007 : 120) « la négation a pour fonction d'exclure une partie d'un contenu propositionnel » ; elle exclut donc la possibilité d'une actualisation de ce qui est dit (pensons aussi aux deux sens de *\*né* en indo-iranien : le skr. a *na* « ne pas » et *nó* « ou »).

L'étymologie de la négation standard du grec souvent reprise dans les dictionnaires étymologiques n'est pas admise de tous<sup>33</sup> : l'étymon *\*né* *h<sub>2</sub>oiu* (*k<sup>u</sup>i(d)*) composé de la négation *\*né*, du nom *\*h<sub>2</sub>oi-u* « éternité » et d'un pronom indéfini neutre optionnel (W. Cowgill, 1960 : 348, qui situe le développement de *ou*, outil négatif pandialectal, avant la migration des Grecs en Grèce, vers 1900 av. J.-C., date correspondant à la période du moyen-égyptien), est peu sûr et suppose un développement phonétique inhabituel<sup>34</sup> ; le rapprochement avec l'arménien *oč'* et l'albanais *as*<sup>35</sup> (F. Kortland, 2003, J. Clackson (1994 : 158)) est discuté<sup>36</sup> et l'absence

<sup>33</sup> Par exemple, W. P. LEHMANN (1974 :126) et D. M. LANDSMAN (1988 : 15).

<sup>34</sup> Cf. A. MEILLET (1929), W. COWGILL (1960), *DELG* : *s.u.*, A. Ch. MOORHOUSE (1959 : 15-16). Cet étymon suppose à la fois la perte de la négation initiale et un traitement particulier de la labio-vélaire, que n'atteste pas le sanskrit tel quel (puisque *-cid* : *purū-cid* « souvent », en regard de *πολλά-κι(ς)* « souvent » avec un second élément i.-e. *\*k<sup>u</sup>id-* « quelque chose »).

<sup>35</sup> J. CLACKSON (1994 : 158 ; 2004 : 155-156) n'admet pas le rapprochement de la négation arménienne et grecque, en dépit de A. MEILLET, W. COWGILL, F. KORTLAND (2003) et S. P. BEEKES (2010).

<sup>36</sup> La notice de N. GUILLET dans la *CEG* 2012 d'A. BLANC et Ch. de LAMBERTERIE (2009 : 317), qui s'appuie sur la présentation de D. PETIT, invite à adopter une position moins sceptique que P. CHANTRAINE, « en acceptant sans réticences la position de W. Cowgill » : « si on part d'une « négation à double détente *\*né... h<sub>2</sub>óy-u* 'pas de (toute) éternité', il est aisé de rendre compte de l'évolution du forclusif *\*h<sub>2</sub>óy-u* vers un sens négatif, alors que la chose est beaucoup plus difficile pour *au* 'au contraire' ». D. PETIT (2005 : 195-

d'accent est étonnante. Or gr. οὐ présente des similitudes phonologiques et syntaxiques avec m.-eg. *w* (et *wj* si comparable à gr. οὐχί). Pour le *DELL* et Fr. Bader<sup>37</sup>, un vieil outil négatif a pu être tiré de l'élément pronominal \**u*<sup>38</sup>, qui a servi à exprimer la disjonction<sup>39</sup>, allant de la distinction entre divers objets à l'opposition contradictoire<sup>40</sup> et l'exclusion dans de nombreuses « particules ». Le grec a pu privilégier cette valeur de la disjonction exclusive pour sa négation standard, « ouvrant sur un monde alternatif contrefactuel », pour reprendre les termes d'A. Orlandini (2001 : 144) au sujet de *aut* disjonctif exclusif en latin. Nous ne supposons pas d'emprunts (J. Wackernagel<sup>41</sup> l'a fait mais c'est une « solution désespérée » d'après P. Chantraine), mais la conservation<sup>42</sup> de très vieux outils négatifs dans des langues différentes.

## 6. Conclusion

Il s'agit peut-être là de coïncidences fortuites, néanmoins plusieurs points de rencontre, nous semble-t-il, entre les trois langues anciennes<sup>43</sup> ne sont pas dépourvus de force probante, du moins la tâche de les définir phonétiquement, morphologiquement et fonctionnellement méritait d'être entreprise. Le système ici proposé révèle une certaine cohérence entre le lien grammatical, le contenu sémantique et la métaopération dialogique qui caractérisent chacune des négations étudiées. La négation a pu être

---

196) écrivait : « La nature de l'outil négatif peut évidemment varier selon les langues (...) : on peut distinguer (...) divers substituts lexicaux (par ex. gr. οὐ < \**h<sub>2</sub>oi-u* « éternité ») ».

<sup>37</sup> Pour le *DELL*, une particule privative \**ue-* serait à l'origine du négatif οὐ ; F. BADER (1982 : 136) parle de \**we* « qui exprime la privation » sous sa forme avocalique : sl. *o-vŭ*, lat. *uē-cors*, *ha-u-d*.

<sup>38</sup> En raison de la position seconde de cette racine pronominale, nous suivons plutôt J. P. MALLORY-D. Q. ADAMS (1997 : 410) \**-uē* « ou », plutôt que J. POKORNY (1959 : 72-75) \**uē-*, \**uo-* « ou » ; A. WALDE- J. B. HOFFMANN (1927-1932 : I, 188-189).

<sup>39</sup> A. ORLANDINI (1996 : 147) a étudié le rapport privilégié entre la négation et la disjonction en latin et montré comment le connecteur disjonctif *aut* peut aussi replacer la conjonction copulative *neque* dans des contextes négatifs. Voir aussi A. ORLANDINI (2001 : 122), qui pose une équivalence entre *aut* et *neque*, *neue*.

<sup>40</sup> Cf. L. BASSET (1989 : 32) : en grec « la négation οὐ, comme « ne...pas » en français, a toujours le sens contradictoire ». R. FOREST (1993 : 26) a montré aussi comment une négation en position fixe de deuxième mot de l'énoncé pouvait être incidente à l'énoncé tout entier.

<sup>41</sup> J. WACKERNAGEL (1926-1928 : II, 257) ; *DELG*, *s.u.*

<sup>42</sup> Voir M. FRUYT (2008 : 2) pour la description du renouvellement du système en latin.

<sup>43</sup> Il n'est pas exclu de démontrer ces points de rencontre dans d'autres langues géographiquement proches.

initialement une modalité énonciative à part entière, entrant en opposition paradigmatique avec l'affirmation, au sein même de la catégorie énonciative de l'assertion. La négation n'est donc pas l'inversion d'une affirmation ; elle constitue un choix de positionnement énonciatif du locuteur, entre deux modalités de base<sup>44</sup>.

Nous avons par ailleurs relevé la très haute fréquence de la position initiale des négations dans les deux plus anciennes langues, sans rapport séquentiel avec le verbe, alors que le latin lie plutôt la négation avec le verbe. Cette observation ouvre peut-être des perspectives sur l'origine des formes de la négation standard et de la négation prohibitive. La position de la négation correspondrait ainsi, non pas à des stratégies relevant de la logique, de la stylistique ou de la pragmatique, mais plutôt à un positionnement initial en lien avec l'opération du locuteur dans l'élaboration de son énoncé dialogique<sup>45</sup>, visant de la part de ce locuteur à marquer négativement l'énoncé qui se déroule après la négation pour celui qui le reçoit : « pas ceci *p* ; j'exclus *p* / cesse de *p* ». La négation, chapeautant tout l'énoncé, pourrait jouer un rôle comparable à celui rempli par l'indicateur d'énonciation du moyen-égyptien qui sert à valider l'affirmation énoncée : de même, la négation indiquerait à l'interlocuteur qu'il aura à ôter toute validité à l'énoncé qui suit. Le moyen-égyptien montre comment : la négation a pu être d'abord un verbe ou remplir une fonction verbale prédicative ; avant de devenir, dans un second temps<sup>46</sup>, un outil autonome, indépendant et lexicalisé, marquant négativement une assertion, puis pouvant se déplacer dans la proposition et donc jouer un rôle syntaxique en portant plus précisément sur le constituant de l'énoncé qu'elle précède. De là son antéposition par rapport au verbe (« le pivot de la phrase », selon l'expression de P. Ramat<sup>47</sup>), qui se répand après le grec homérique, mais aussi parfois sa postposition au verbe. Ceci nécessiterait une étude plus complète, mais il nous semble que le moyen-égyptien et le grec gardent des traces assez vivantes de la structuration dialogique, à l'origine de la parole, alors que cette même structuration est déjà si bien intégrée en latin que les écrits conservés témoignent d'une structuration plus syntaxique de l'énoncé, ce qui rendrait compte de la perte de distinction entre les deux particules négatives de l'indo-européen *\*ne/mé* et la plus grande liberté du positionnement de la négation en latin.

---

<sup>44</sup> Pour l'instant, nous ne posons que deux modalités, mais une troisième modalité est possible étant donné que l'interrogation, qui se place aussi initialement en latin et en grec par exemple, recourt parfois aux mêmes éléments que la négation ou l'affirmation.

<sup>45</sup> Pour Cl. HAGÈGE (1982 : 87), la négation « remplit une fonction interlocutive importante ».

<sup>46</sup> W. P. LEHMANN (1974 : 126) pose comme acquis une évolution historique dans le placement de la négation au sein de chaque langue : « In time placement was regulated by the specific rules in each dialect ».

<sup>47</sup> P. RAMAT (1988 : 661).

## 7. Références

BADER, Françoise, 1973, « *Nempe, porceo* et les fonctions des particules pronominales », *Bulletin de la Société de Linguistique* 68/1, 27-75.

BADER, Françoise, 1982, « Autour du réfléchi anatolien : étymologies pronominales », *Bulletin de la Société de Linguistique* 77/1, 83-156.

BASSET, Louis, 1989, *La syntaxe de l'imaginaire : Étude de modes et des négations dans l'Iliade et l'Odyssée*, Lyon, Maison de l'Orient.

BEEKES, Robert S. P, 2010, *Etymological Dictionary of Greek*, Leiden, Brill.

BLANC, Alain, et de LAMBERTERIE, Charles, 2009, « Chronique d'Étymologie Grecque n°12 (CEG 12) », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne* 88/2, 285-325.

BODELOT, Colette (éd.), 2003, *Grammaire fondamentale du latin. Tome X. les propositions complétives en latin*, Louvain/Paris, Peeters.

BOMBARD, Allan R., *Toward Proto-Nostratic: A New Approach to the Comparison of Proto-Indo-European and Proto-Afroasiatic*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.

BRUGMANN, Karl, 1904, *Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Berlin, de Gruyter.

CLACKSON, James, 1994, *The linguistic relationship between Armenian and Greek*, Oxford, Blackwell.

CLACKSON, James, 2007, *Indo-European Linguistics: An Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.

COWGILL, Warren, 1960, « Greek οὐ et Armenian ո՛՛՛ », *Language* 36/3, 347-350.

CROFT, William, 1991, « The evolution of negation », *Journal of linguistics* 27/1, 1-27.

DELBRÜCK, Berthold, 1987, *Vergleichende Syntax der indogermanischen Sprachen*, II, Strasbourg, Trübner.

DELMAS, Claude, 1988, « Négation et sensibilité à la structuration », in : *La Négation, Domaine Anglais*, Saint-Etienne, Travaux LXI du CIEREC, 61-80.



de VAAN, Michiel, 2008, *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, Leiden, Brill.

DUNKEL, George E., 1982-1983, « Indo-European conjunctions: pleonasm, ablaut, suppletion », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 96/2, 178-199.

ERMAN, Adolf & GRAPOW, Hermann, 1921, *Ägyptisches Handwörterbuch*, Hildesheim, Georg Olms.

ERMAN, Adolf & GRAPOW, Hermann, 1926-1963, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, Berlin, Akademie Verlag.

FAULKNER, Raymond O., 1962, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford, Oxford University Press.

FAULKNER, Raymond O., 1976, « The Enclitic Negation *w* », *Journal of Egyptian Archaeology* 62, 176.

FLORICIC, Franck & MIGNON, Françoise, 2007, « Négation et reduplication intensive en français et en italien », in : F. Floricic (éd.), *La négation dans les langues romanes*, *Linguisticae Investigationes Supplementa* 26, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 117-136.

FOREST, Robert, 1993, *Négations : Essai de syntaxe et de typologie linguistique*, Louvain, Peeters.

FRIEDRICH, Johannes, 1960, *Hethitisches Elementarbuch. Band 1 Kurzgefasste Grammatik*, Heidelberg, Winter.

FRUYT, Michèle, 2002, « La négation comme modalité originale. Quelques exemples latins », in : M. Fruyt & Cl. Moussy (éds.), *Les modalités en latin*, Paris, PUPS, 37-52.

FRUYT, Michèle, 2008, « Origine de la négation *nē* dans lat. *nē ... quidem, nēquam, nēquīquam* », *Revue de linguistique latine – Centre A. Ernout* 1, 1-20.

GARDINER, Alan H., 1916, *Notes on the Story of Sinuhe*, Paris, Champion.

GARDINER, Alan H., 1957 [1927<sup>1</sup>], *Egyptian Grammar, being an introduction to the study of hieroglyphs*, Oxford, Griffith Institute, Ashmolean Museum.

GIVÓN, Talmy, 1978, « Negation in Language: Pragmatics, Function, Ontology », in : P. Cole (éd.), *Syntax and Semantics 9: Pragmatics*, New-York, Academic Press, 69-112.

GIVÓN, Talmy, 1979, *On Understanding Grammar*, Londres, Academic Press.

GONDA, Jan, 1951, *La place de la particule négative na dans la phrase en vieil indien*, Leiden, Brill.

GONDA, Jan, 1963, Compte rendu de A. C. Moorhouse, 1959, *Mnemosyne* 16/3, 289-293.

GRANDET, Pierre & MATHIEU, Bernard, 2003, *Cours d'Égyptien hiéroglyphique*, Paris, Khéops.

GRAY, Louis H., 1925, « The Indo-European negative prefix in *N* », *Language* 1/4, 119-129.

HAGÈGE, Claude, 1982, *La Structure des langues*, Paris, PUF.

HORN, Laurence R., 1985, « Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity », *Language* 61/1, 121-175.

HORN, Laurence R., 1989, *A natural history of negation*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press.

JESPERSEN, Otto, 1917, *Negation in English and other languages*, København, Høst.

KORTLANDT, Frederik H.H., 2003, *Armeniaca: comparative notes*, Ann Arbor, Caravan.

LANCRI, Annie, 1994, « Négation, Non-existence et Structuration en Égyptien Ancien », *Cahiers de Praxématique* 23, 117-136.

LANDSMAN, David M., 1988, « The history of some Greek negatives: Phonology, grammar and meaning », *Glossologia* 7-8, 13-31.

LEHMANN, Winfred P., 1974, *Proto-Indo-European Syntax*, Austin, University of Texas Press.

MALLORY, James P. & ADAMS, Douglas Q. (éds.), 1997, *Encyclopedia of Indo-European Culture*, Londres/Chicago, IL: Fitzroy Dearborn Publishers.

MEILLET, Antoine, 1929, « Sur la négation en grec et en arménien », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 23, 222-224.

MIESTAMO, Matti, 2005, *Standard Negation. The negation of declarative Verbal Main Clauses in a Typological Perspective*, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter.

MOORHOUSE, Alfred Ch., 1959, *Studies in the Greek Negatives*, Cardiff, University of Wales Press.

MULLER, Claude, 2008, « La négation, opérateur transversal dans la construction des énoncés », *Revue de linguistique latine – Centre A. Ernout* 1, 1-21.

NEDERHOF, Mark-Jan, 2006, *Sinuhe*, <https://mjn.host.cs.st-andrews.ac.uk/egyptian/texts/corpus/pdf/Sinuhe.pdf>.

ORLANDINI, Anna, 1996, « Disjonction et négation en latin », *Bulletin de la Société de Linguistique* 91/1, 147-167.

ORLANDINI, Anna, 2001, *Grammaire fondamentale du Latin*, tome VIII. Négation et argumentation en Latin, Louvain, Peeters.

ORLANDINI, Anna, 2005, « La négation *non* et autres quantifieurs négatifs en latin », *Lalies* 25, 143-162.

ORLANDINI, Anna, 2007, « Il y a *nec* et *nec* : trois valeurs de la négation en latin et dans les langues de l'Italie ancienne », in : F. Floricic (éd.), *La négation dans les langues romanes*, *Linguisticae Investigationes Supplementa* 26, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 29-47.

PETIT, Daniel, 2005, « Le verbe 'être' et sa négation dans les langues baltiques », *Lalies* 25, 195-216.

POKORNY, Julius, 1959, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern/Stuttgart, Francke.

PUHVEL, Jaan, 1953, « Indo-European negative composition », *Language* 29/1, 14-25.

PUHVEL, Jaan, 1984, *Hittite Etymological Dictionary*, Words beginning with A (Vol. 1). Words beginning with E and I (Vol. 2), Berlin/New-York/Amsterdam, Mouton de Gruyter.

RAMAT, Paolo, 1988, « Pour une typologie de la négation », *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale* 7, *Hommage à Bernard Pottier*, 659-669.

TESNIÈRE, Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

VERNUS, Pascal, 1998, « Processus de grammaticalisation dans la langue égyptienne », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, volume 142, numéro 1, 191-210.

DLL 14. M.A.Julia. Positionnement initial de la négation en m.égyptien, grec, latin.

WACKERNAGEL, Jacob, 1926-1928, *Vorlesungen über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch*, Bâle, Birkhäuser.

WALDE, Alois, 1932, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch I*, Heidelberg, Winter.

## **Pour citer cet article :**

**M.-A. Julia**, « Positionnement initial de la négation dans la phrase en latin, grec et moyen-égyptien », *De Lingua Latina, revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout* [En ligne], 14 | 2017, mis en ligne Octobre 2017. URL : <http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique2315>, 1-28.